



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



W

Gap, le **28 MARS 2022**

Direction Départementale des Hautes-Alpes
Santé - Environnement - DD05

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé PACA

Affaire suivie par : François Auberic

Tél. : 04.13.55.86.07

francois.auberic@ars.sante.fr

Réf : DD05-0322-3180-D

PJ : 1 dossier.

à
Madame la Préfète
Direction des Politiques publiques
Pôle de Coordination et d'instruction

DR - NR

Objet : Instauration de servitudes d'Utilité Publique au titre du code du tourisme sur la commune de RISOUL.
Projet de construction du télésiège de l'Homme de Pierre.

Par courrier cité en référence du 04/03/2022, vous m'avez transmis pour avis le dossier d'instauration de servitudes d'Utilité Publique au titre du code du tourisme en vue de la construction d'un télésiège de l'Homme de Pierre sur la commune de RISOUL.

Le tracé de télésiège de l'Homme de Pierre n'intersecte pas de périmètre de protection de captage d'eau potable, et les pylônes de sont pas inclus dans des périmètres de protection de captage.

Aussi, j'ai l'honneur de vous faire connaitre que j'émetts un avis favorable à cette demande.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Par délégation
P/La Déléguée Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


Sophie AVY

